

Ami entends-tu...

JOURNAL DE LA RÉSISTANCE MORBIHANNaise

Organe de l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance - Comité du Morbihan

Rédaction - Administration - Publicité : 140, Cité Salvador-Allende - 56100 LORIENT

Compte Bancaire B. P. B. A. N° 27 19 03810-8 Lorient

Abonnement 1 an : 15 Francs — Carte de soutien annuelle : 20 Francs

60

19^e ANNÉE

DEUXIÈME SEMESTRE 1985

PRIX : 4 FRANCS

LE COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'A. N. A. C. R.



...réuni à Saint-Nicolas-des-Eaux a souligné la nécessité de l'union de tous les anciens Résistants au sein de notre association, pour la défense de nos droits, pour la reconnaissance du rôle historique de la Résistance, pour la sauvegarde de la Paix et l'amitié entre les peuples ...

TERRASSEMENTS ET MANUTENTION

TRANSPORTS * DÉMOLITIONS

Transports • Location camions • Démolition • Pelles mécaniques • Compresseurs
Grues 6 - 12 - 15 et 20 tonnes • Porte-engins 100 tonnes

SOTRAMA-CARDIET

8, avenue de Kergroise

LORIENT

Tél. 97.37.25.11

SABLE ET MATÉRIAUX DE CARRIÈRES

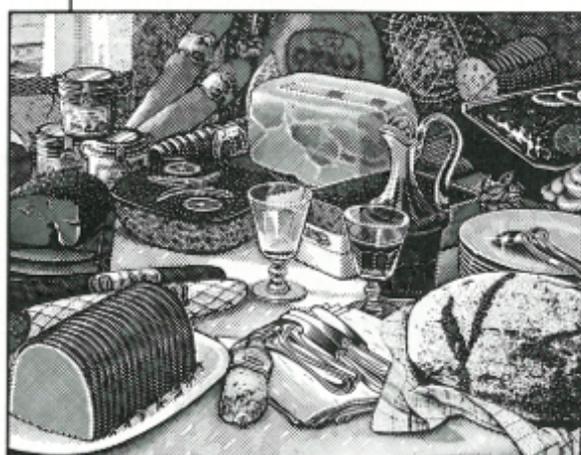


aux ateliers du meuble

ENSEMBLIERS
DECORATEURS

LORIENT

4 et 6, rue Maréchal-Foch



ONNO Bretagne

Siège Social, Services Commerciaux :

BP 52. Route de Lorient,

56302 Pontivy cedex

Tél. 97 25 06 30.

Télex : Onno Ptivy 730 959 +



Usines : Pontivy (Morbihan). Saint-Méen-le-Grand (Ille-et-Vilaine).

**« AMI ENTENDS-TU » et le Comité Départemental de l'A.N.A.C.R.
vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 1986 !**

Libération de la Poche de LORIENT

10 MAI 45
10 MAI 85

Le 40ème anniversaire de la Libération de la Poche de Lorient a été célébré avec un éclat particulier dans toutes les communes concernées.

Il ne nous est pas possible de relater toutes les cérémonies suivies par une foule nombreuse.

Les cérémonies d'Etel, de Caudan et de Lorient furent grandioses. Ce fut une grande journée patriotique à laquelle ont participé des milliers d'Anciens Combattants de la Résistance venus de tous les départements bretons.

Les comités de l'A.N.A.C.R. étaient largement représentés avec leurs drapeaux.

Les images que nous présentons dans ce numéro seront pour vous le meilleur souvenir.

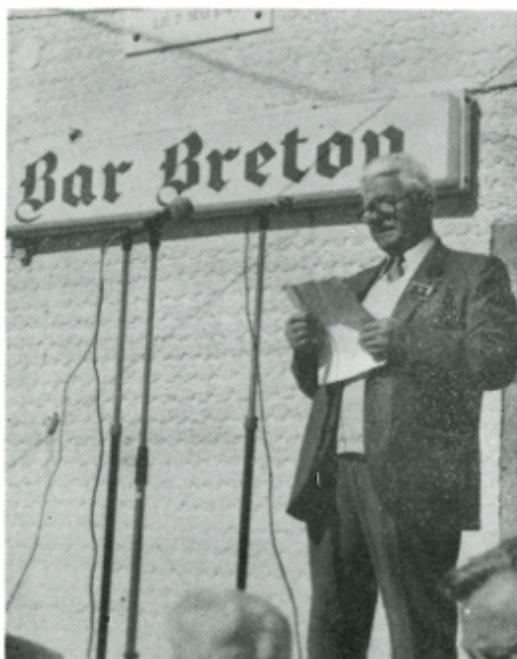
Nous ne pourrons, hélas, publier tous les documents en notre possession. Un album n'y suffirait pas.

Jean MABIC.

IMAGES D'UNE GRANDE JOURNÉE PATRIOTIQUE



ETEL : L'arrivée du bateau transportant les officiers allemands qui signeront la reddition au Café Breton... (Reconstitution le 7 mai 1985).



Le capitaine Jean DINAHET qui assistait à la reddition - membre de la direction de l'ANACR.



Photo souvenir de retrouvailles à ETEL autour de leur capitaine...

**Remise de Décorations
à ETEL
par Jean DINAHET
"capitaine Albert"**

LES DECORES - Des croix du combattant volontaire de la résistance, des croix du combattant volontaire 39-45, des médailles du réfractaire ont été remises à plusieurs anciens combattants et résistants parmi lesquels une femme, Mme Félicie Nicol de Lignol, agent de liaison, et aussi MM. Robert Le Pen, de Bubry; Raymond Mahé, de Ploërdut; Lucien Le Gac, de Ploërdut; Désiré Bassoch, de Ploërdut; Roger Ernot, de Ploërdut; Pierre Morgant, de Ploërdut; Marcel Droual, du Croisty; Alfred Fouillen, de Caudan; Armand Sivy, de Meslan; Robert Le Couze, de Lanester; Jean Evano, de Lanester; Louis Cojan, de Lorient; Louis Le Nestour; Joseph Le Guevello; Armand Le Priol, de Languidic, médaille de Porte-Drapeau.



Emouvante cérémonie à KERUSSEAU ...



Sur la tombe du Colonel Muller

A CAUDAN :

Des milliers de personnes sur les lieux de la reddition où s'élève désormais un menhir rappelant cet évènement.

Notre Président, le docteur THOMAS retraça la lutte libératrice.

NOS PHOTOS :

1. Devant le Menhir
2. Une forêt de drapeaux entraîne le défilé
3. Les personnalités et la foule



A LORIENT :

Plus de 15 000 personnes ont participé aux différentes cérémonies commémoratives.

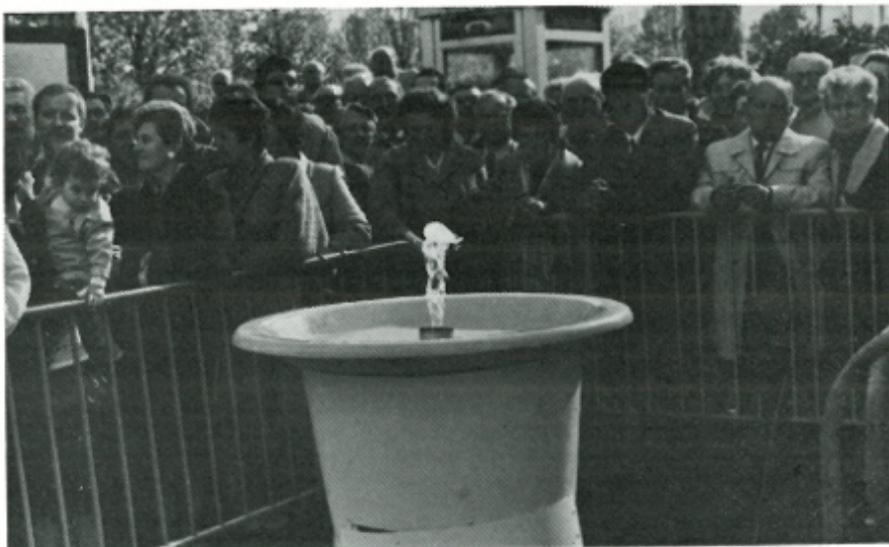
Les Anciens combattants du Front de Lorient ont été chaleureusement reçus au Palais des congrès avant le merveilleux spectacle pyrosymphonique qui clôturait cette inoubliable journée.

L'ANACR qui avait été étroitement associée à la mise en place du programme, remercie M. LE DRIAN, député-maire et la Municipalité, le personnel communal, le service des affaires culturelles et M. Armand GUILLEMOT, adjoint chargé de ces questions qui a personnellement suivi la préparation dans une large concertation.



L'arrivée des foulées de la Libération ...

ANDRE Corentin a évoqué avec émotion la dure période des combats pour la Libération.



La flamme du Souvenir a été ranimée ...



La foule Cours de Chazelles ...



Dans la tribune officielle Cours de Chazelles ...



Les personnalités, dont M. Edmond HERVE, ministre, arrivent au monument aux morts

CÉRÉMONIES DU 8 MAI 1985

A PLOËMEUR :

Le 8 mai 1985, les Plœmeurois ont inauguré la place Anne-Marie Robic "Nénette", agente de liaison F.T.P. fusillée à Keriacunff en Bubry.

Le même jour était inaugurée la rue Jean Moulin, premier président du C.N.R..

C'est à la demande de notre camarade Jean Mabic que ce juste hommage a été rendu au deux héros de la Résistance.

A l'occasion du 41ème anniversaire de la mort de "Nénette", une émouvante cérémonie s'est déroulée le 28 juillet à Plœmeur dont elle était originaire. Notre photo : La famille d'Anne-Marie, les représentants de l'A.N.A.C.R. et M. Michel Godard, maire de la commune.



A HENNEBONT :

Au cours des cérémonies du 8 mai, présidées par le maire M. Jean Le Borgne, au nom de l'A.N.A.C.R., François Rouault, Théo et Roger Jéhanno ont remis des décorations :

Croix du combattant volontaire : Jean Diraison

Médaille du combattant volontaire : Jean Diraison

Croix du combattant : Emile Gourden, Jean Postic, Louis Ribotto.

Insigne du réfractaire : Emile Le Gourriec, Jean Le Ninven, Jean Taverne.

Médaille engagé volontaire : Jean-Marie Le Garrec, Jean Postic, Louis Ribotto.

Médaille campagne d'Italie : Jean Postic.

Diplôme et Insigne porte-drapeau : Yves Le Goff.

A SAINT-TUGDUAL :

Albert LE GUENNIC du Croisty et Lucien CROIZER de Saint-Tugdual ont reçu les croix du combattant et C.V.R.

Nos félicitations !



Albert LE GUENNIC



Lucien CROIZER

DISTINCTION :

Notre camarade Désiré LE VAILLANT de Pontivy, vient d'être promu au grade d'Officier de l'Ordre national du Mérite.

La décoration lui a été remise le 18 juin à Pontivy à l'occasion du 41^e anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle.

Désiré Le Vaillant, ancien chef de section de la Cie "La Marseillaise", a continué sa carrière militaire dans l'aéronavale.

Il est, par ailleurs, titulaire de la Médaille Militaire et est Chevalier de la Légion d'Honneur.

Tous ses amis de l'A.N.A.C.R. lui adressent leurs chaleureuses félicitations.



L'A.N.A.C.R. DE CARNAC sur les lieux de la Résistance

Le 18 juin, nous étions 35 au départ de CARNAC. BIEUZY-LANVAUX première étape, notre Vice-Président profite de ce trajet pour retracer ce qui s'est passé en ces lieux où se trouvait le 1^{er} Bataillon F.F.I. du Morbihan (Cdt HERVE).

A la stèle élevée à la mémoire des camarades tués au combat alors qu'ils tentaient avec leurs camions de forcer le blocus routier après l'investissement de la forêt de FLORANGES. Notre Président dépose une gerbe.

A BIEUZY, deux camarades de CARNAC, les frères AUDRAN sont tombés au champ d'honneur.

Passage à TY-PLANCHE où se trouvaient depuis avril 1944, les survivants du maquis de PLUMELIN. Ici habitait une de nos agentes de liaison ANGELE qui, depuis la fin de la guerre est commerçante à CARNAC.

Arrêt à COLPO, que le 18 juin 1944, la Cie LE FRAPPER occupait et prenait position aux accès de la ville, afin de permettre à une section, drapeau en tête, et conduite par le Cdt HERVE d'aller rendre les honneurs à la dépouille de notre camarade NEDELEC abattu par les Allemands.

Arrêt à LOCMINE au monument de la prison où les nazis ont écrit une des pages les plus abjectes parmi les horreurs qu'ils commirent. La femme de notre camarade Paul MARTELOT dépose une gerbe.

PLUMELEC ! Honneur à vous soldats tombés du ciel, qui périrent sur notre terre morbihannaise, dont le colonel BOURGOIN. Nous saluons les MARIENNE et autres camarades qui reposent sur cette place, ceux qui nous apportèrent le salut de la France Libre.

SAINT-MARCEL, le monument aux morts de ce maquis, en face de la ferme de la Nouette dont se rappellent les anciens du 2ème Bton qui subit une très forte pression ennemie pendant les combats de St-Marcel le 18 juin 44 (il y a 41 ans). Après un déjeuner excellent, nous visitons le musée. La chose est sûre, la visite du musée montre à tout le monde que la Résistance n'était pas, ces quelques groupuscules armés de 6/35 qui dévalisaient en s'érigeant en justiciers mais des hommes, des femmes pour la plupart n'ayant que leur vie à perdre, qui prirent les armes, se battaient pour "La Liberté" !

Henri LE ROUZIC

Vice-Président de la Section de Carnac.

Ont été décorés à Carnac par le Président André LE MEITOUR,
Pierre GALUDEC, médailles du combattant et C.V.R. ;
Joseph NICOLAS, insigne de porte-drapeau.



AU CONSEIL NATIONAL DE MACON

Le Conseil National de notre association réuni le 16 octobre dernier à Macôn, a surtout mis en évidence une grande cohésion pour faire valoir les idées fondamentales qui nous rassemblent.

Les discussions que nous avons eues ce jour là furent toutes marquées par le souci d'efficacité. Deux dossiers constituaient le plat de résistance de la journée : l'annulation du décret du 6 août 1975, portant suppression des forclusions pour l'attribution de la C.V.R. et l'affaire Barbie.

Ceux d'entre vous qui reçoivent "Le journal de la Résistance" "France d'Abord", ont pu lire des articles bien détaillés, sur la question des forclusions, émanant de notre Président d'honneur départemental, Robert VOLLET, secrétaire général national de notre association.

Voici succinctement ce dont il s'agit :

Les textes définissant les conditions d'attribution de la C.V.R. sont de 1947. Je précise bien, pour éviter toute confusion par la suite, que seule la C.V.R. est en cause. Ces textes de 1947 ont été établis par les voies **législatives**, et comprenaient des forclusions. C'est ainsi que la date limite de dépôt des demandes en vue d'obtenir le certificat d'appartenance aux F.F.I. modèle nationale, seule pièce officielle, au départ, pour l'attribution de la C.V.R. était fixée au 1er mars 1951.

En 1968, notre association alliée à d'autres formations, obtenait, par voie **législative** la levée des forclusions pour deux ans.

Après bien des péripéties, dont je vous fais grâce, notre association obtenait, en 1975, une nouvelle suppression des forclusions concrétisée cette fois par le **décret** du 6 août 1975. Je dis bien **décret**.

Récemment des jugements de tribunaux administratifs et des arrêts du Conseil d'Etat ont considéré que le **décret** du 6 août 1975 était anticonstitutionnel car seul un texte **législatif**, une loi, permettait, comme en 1968 d'ailleurs, la levée des forclusions.

Voici où nous en sommes à l'heure actuelle.

C'est là une situation particulièrement grave qui, non seulement permettrait de revenir sur ces droits acquis mais encore de rétablir en fait les forclusions.

Le changement de la situation juridique présente, ne pourra donc être opéré que par une loi qui validerait le **décret** du 6 août 1975. Nous demandons, en outre, que ce décret soit complété par :

1° la reconnaissance de la qualité de volontaire aux anciens Résistants avec l'attribution de plein droit de la bonification de 10 jours ;

2° la suppression de la limite d'âge de 16 ans pour la reconnaissance des services.

C'est ce à quoi s'attèle actuellement notre association avec une lueur d'espoir puisqu'un texte pourrait être présenté au Parlement avant la fin de l'année et qu'il aurait de grandes chances de faire l'objet d'un vote unanime, puisque ratifiant à la demande de l'actuel majorité des dispositions prises par l'ancienne.

AFFAIRE KLAUS BARBIE

Vous connaissez tous ce sinistre individu aussi ne vais-je pas ici faire son procès mais simplement attirer votre attention sur deux choses :

1) que c'est le comité du Rhône qui engage la procédure pour le compte de l'A.N.A.C.R. ;

2) une manifestation est prévue à Lyon, le 18 janvier 1986. Le Conseil national a exprimé le vœu que le même jour les comités départementaux éloignés organisent des cérémonies de solidarité et que tous diffusent rapidement à l'extérieur de l'association, les bons de solidarité édités par le Comité du Rhône qui ne peut être seul en mesure de supporter les frais de la procédure.

Célestin CHALME.

RECONNAISSANCE ...

Il est des gens - bien modestes en général - sans lesquels la Résistance n'aurait pas existée.

Ces gens, ce sont, cette grand'mère du FAUJET, par exemple qui hébergea et nourrit des réfractaires au STO, ces cultivateurs qui ravitaillèrent les maquisards au péril de leur vie, avec plus de risques que nous, parce qu'ils ne pouvaient pas décrocher eux. Le Bureau Départemental, après consultation du Conseil Départemental a décidé de faire quelque chose pour montrer à ces Amis notre reconnaissance.

Sous quelle forme ? Un diplôme sans doute.

D'ores et déjà, le Bureau fait appel à tous les adhérents pour lui faire parvenir leurs témoignages sur de tels faits.

D'avance merci !

Assemblée Générale du Comité de Lorient - Lanester

Cette Assemblée se déroulera le dimanche 9 février 1986 à LORIENT - Cité Salvadore Allende.

Un repas en commun est prévu à l'issue des travaux. Les camarades intéressés sont priés de faire part de leur intention à Pierre GARNIEL, lors des permanences du samedi matin.

AFFAIRE BARBIE :

AIDEZ le Comité du Rhône

Considérant que les crimes contre les Résistants ne peuvent être dissociés des crimes contre l'humanité, le Comité du Rhône de l'A.N.A.C.R. a décidé de faire appel de cette décision du Tribunal.

Malheureusement la Justice coûte cher.

Nous vous demandons de faire bon accueil aux bons de soutien au COMITE DU RHONE qui vous seront proposés.

1^{er} JUIN 1986 A PLOUAY
CONGRÈS DÉPARTEMENTAL
Réservez cette date !

EXTRAITS DU JOURNAL de René CALLOCH (suite)

Dans le N° 59, nous avons publié la première partie du récit de notre camarade : **A GROIX, PRINTEMPS-ETE 44**. Voici la suite :

SUR LE FRONT DE LORIENT

Dans l'après-midi, à bicyclette, je vais voir ma famille à Pont-Aven.

Le lendemain matin, un camion nous transporte armes et bagages pour Hennebont via Quimperlé et Plouay.

Lorsque nous arrivons devant l'entrée du camp de Beaufort (ex Franco) une troupe d'hommes armés y évolue au pas cadencé. La plupart sont vêtus de costumes disparates, civils ou militaires et coiffés de calots ou bérets ; aux bras, le brassard tricolore avec les lettres F.F.I. Parmi eux, un groupe de Groisillons arrivés la veille. Les plus jeunes apprennent à marcher au pas. Car dans une heure, ces étranges soldats doivent défilier sur la place d'Hennebont devant le ministre de la guerre dit-on.

Le lendemain, la moitié de notre compagnie de "Grecs" monte en ligne. La semaine passe et notre tour de monter en ligne arrive.

Les Groisillons tiennent deux postes. L'un sur la route de Lorient au lieu dit la Boulangerie, l'autre une centaine de mètres plus bas près de l'usine de la Salaison du Blavet. Nos camarades ont fortifié et aménagé les postes. Je suis affecté à celui du haut.

Au-dessous de notre poste adossé à une usine ou entrepôt, la route nationale vers la Montagne du Salut que tiennent les Allemands. Il ne fait pas bon s'y risquer. Nous prenons la garde pendant trois heures toutes les six heures.

C'est la relève, la permission de quatre jours à Pont-Aven (trajet aller-retour à pieds) - l'instruction au camp quatre jours durant, avant de remonter en ligne. Le 5 novembre, je m'engage pour la durée de la guerre dans la cavalerie motorisée. Quelques jours après, nous sommes relevés par les Américains. Le bataillon est dissous. Je suis versé au 118^e R.I. en compagnie de la plupart des jeunes qui ont signé un engagement. Nous avons vécu les mêmes conditions de vie pendant près de deux mois et monté en ligne trois fois. Durant notre séjour au camp, nous avons subi un tir de fusants ; un soldat russe qui combattait à nos côtés, a été tué, la gorge tranchée par un éclat. Nous n'avons vu l'ennemi que de loin mais le danger était partout.

Le mercredi 17 janvier 1945, notre compagnie prend position sur la départementale à Pont-Scorff et Gestel à un peu plus de deux kilomètres de cette localité que tiennent les Allemands. Ma section tient le secteur de Kermerien. Devant nous l'étang du verger en contre-bas. A notre droite,

le château du Verger situé entre les lignes. Nos postes contrôlent la route. Le mien est situé à l'angle d'un champ. Le talus près de la ferme forme une ligne de défense naturelle. Lorsque nous y arrivons des "joyeux Noël" écrits avec les boules rouges de houx se détachent encore sur la neige. La ferme nous sert de salle à manger, salle de séjour. Je partage la chambre avec deux copains. C'est un trou de 2 x 2 m, profond de 1,20 m environ. On y descend bien sûr. Assis sur la paille, la tête touche presque le plafond. Mais par dessus, il y a une meule de paille de plus de deux mètres de haut. On peut dormir tranquille. Au printemps par contre, l'eau infiltrée nous gouttera dessus.

Deux heures de garde de nuit, deux de jours. On aménage nos positions pour plus de sécurité et de confort. Tirs d'artillerie, alerte denuit, patrouille dans le no man's land, embuscade et le 13 février, nous descendons de ligne. Notre relève ne passe pas inaperçu car les Allemands envoient des fusants. Enfin, nous arrivons contents au château de Kermorvan, en 2^e ligne.

Le 9 mars, nous quittons nos uniformes de l'armée de Vichy pour ceux de l'armée anglaise. Le lendemain, nous remontons en ligne à Kennervien. C'est le printemps !

Mais, après une visite du colonel, on nous fait travailler à des travaux de terrassement. Les semaines passent. Nous sommes parfois en alerte, parfois en patrouille, mais à part les tirs d'artillerie le secteur est calme. Le 18 avril, après quarante jours de ligne, nous revenons à Kermorvan.

Le 26 avril, nous recevons notre première piqûre.

"Le 29, des avions lancent des tracts et journaux sur Lorient."

1^{er} mai : "Ce matin au réveil, surprise : au lieu de la rosée c'est de la neige".

2 mai : "Patrouille".

3 mai : "Patrouille, mais cette fois nous allons juste devant les lignes allemandes à Kergonnet".

6 mai : "Des bruits courent annonçant la fin de la guerre ??".

7 mai : Brusquement à midi, on nous prévient qu'il y a cessez-le-feu. Joie indescriptible !

Mardi 8 mai : On s'attend à partir d'une heure à l'autre. Toute la journée, on erre aux alentours de Kermorvan où nous sommes consignés.

9 mai : J'écris en attendant l'ordre de partir. Tout le "barda" est prêt ... mais que c'est long !!!

Qu'il nous tarde de franchir les lignes et de pénétrer enfin librement dans cette poche de Lorient où plusieurs d'entre-nous habitaient il y a neuf mois ! Enfin le 10 mai, l'ordre du départ arrive. Nous quittons Pont-Scorff à midi.

L'ENTRÉE DANS LORIENT

Armes sous le bras, casqués, sur deux files le long de la route qui mène à Quéven, nous franchissons les lignes à Keruisseau. Je pense à mes deux compatriotes Laurent Tonnerre et Pierre Bihan tués à Kersamedy tout proche, le 10 décembre 44, laissant veuves et orphelins. Au passage, nous découvrons un amoncellement d'armes allemandes regroupées là. Voici Quéven et ses ruines ; puis le Perroquet Vert et enfin Keryado. Quelques soldats de la compagnie qui nous précédait sont là. Mais nous n'avons pas encore vu un seul soldat allemand. Kerentrech, l'église Saint-Christophe, Halte !

On chante un chant du maquis, avant de se regrouper par trois. Au bas de la rue P.-Guieysse, un attroupement de civils avec le drapeau français. Toujours pas d'Allemands en vue. Devant la gare routière, nous tournons à droite pour remonter le boulevard Joffre et plonger sur le centre-ville.

Alors, au bas du boulevard, de chaque côté de l'avenue du Faouëdic, nous apercevons des soldats vert de gris regroupés sur la place Jules-Ferry et de l'autre côté, où se trouve aujourd'hui la place de l'Hôtel de Ville.

L'arme sous le bras, nous remontons l'avenue Anatole-France, puis l'avenue Jean-Jaurès. Nous nous arrêtons enfin avant de prendre la rue de Merville à l'embranchement de la rue de Kerlin et Claire-Droneau. Le fusil mitrailleur est mis en batterie au bord de la route. Nous sommes seuls dans la longue avenue qui mène à Plœmeur. Tandis que mes copains s'installent dans une maison en ruine mais qui a un toit, je prends la garde.

Débouchant de la rue de Kerlin, soudain je vois apparaître sur une bicyclette, un marin allemand tout étonné de me voir là. Je le fais descendre. Le caporal arrivé lui demande où il va. Le marin nous fait comprendre qu'il est l'ordonnance d'un officier et va chercher l'uniforme de celui-ci. Nous le renvoyons d'où il vient et l'Allemand déguerpit sans demander son reste.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE

Quelques instants après, je vois des collègues descendre la rue de Merville sur des bicyclettes allemandes. Ils me disent les avoir trouvées plus haut, au lieu dit Petit-Poteau, sur la route de Plœmeur. Mon heure de garde terminée, à mon tour je remonte la rue de Merville et découvre effectivement des bicyclettes à l'entrée d'une sorte de camp de toile installé là.

J'en choisis une et après l'avoir enfourché, je reviens vers la ville, seul. C'est alors que rue de Merville, à la hauteur de la rue de l'Eglise, un groupe d'officiers allemands m'oblige à m'arrêter. Je mets pied à terre, tenant d'une main la bicyclette et de l'autre mon fusil tandis qu'un Allemand me parle de convention de Genève et de Croix Rouge. Je crois comprendre que ces messieurs protestent parce que nous aurions pris des bicyclettes. Pendant deux ou trois minutes, je suis bel et bien prisonnier de ces représentants de la Wehrmacht encore libres. Mais, j'aperçois tout à coup, à

bicyclette, les copains qui descendent la rue. J'enfourche mon vélo et les Allemands n'insistent pas. Revenus rue Claire-Droneau, nous sommes désignés pour aller récupérer les Allemands qui m'ont arrêté et leur troupe qui cantonnaient rue de l'Eglise.

Nous remontons jusque là. Sagement alignés, répondant encore à l'appel de leurs officiers, les soldats de la Wehrmacht finissent de s'aligner et de se compter. Et, officiers en tête, bagages sur le dos, la troupe enfin prête, démarre conduite par quatre petits soldats français et s'achemine vers le quartier Frébault par la rue Ratier.

De retour à mon poste rue de Merville, nous sommes enfin ravitaillés. En fin d'après-midi, je vois passer une charrette de cultivateurs traînée par un cheval et se dirigeant vers Plœmeur. Hommes et femmes endimanchés chantent.

Le couvre-feu est fixé à 20 heures. Fatigué, je monte à l'étage de la maison sans fenêtre et m'allonge sur un matelas, songeant aux événements de la journée. Tout à coup, j'entends un bruit de voix dans la rue. Par la fenêtre, j'aperçois alors mon copain de garde en conversation avec un prêtre en soutane à bicyclette. Je reconnais un compatriote Groisillon, l'abbé Dunard. Je détringole l'escalier. L'abbé me voyant laisse tomber un des vases sacrés qu'il a été récupérés à l'aumônerie allemande. On bavarde et je lui remets quelques paquets de tabac bienvenus, on s'en doute.

Le soir tombe et nous allons alors voir défiler des cohortes de soldats allemands prisonniers ; toute une partie de la nuit ils se rendent aux endroits assignés pour le regroupement.

Le vendredi 11 mai, après une nuit pratiquement sans sommeil, vers 10 heures, je suis de garde rue de Merville. Les compagnies de prisonniers défilent et je n'y attache plus d'importance lorsque tout à coup, en tête de l'un d'eux, j'aperçois un adjudant feldgendarme qui m'a arrêté l'année précédente. "Linké" ! je crie le nom de l'homme qui baisse la tête enfoncée un peu plus dans ses épaules surchargées.

Je bondis vers la colonne mais un soldat français m'arrête. Les jambes flageolantes et le cœur battant après que celui-ci m'eut dit que le feldgendarme était signalé, je reviens m'asseoir tout ému.

Quelques temps après, je vais faire une virée à la base sous-marine d'où sortent les prisonniers de la Kriegsmarine. Le lendemain notre bataillon défile cours de Chazelles devant des officiers supérieurs.

Quelques jours après nous irons cantonner à Lanester puis dans une batterie sur les bords du Blavet. Le 18 juin, notre régiment quitte la Bretagne.

Durant mon séjour à Lorient, je n'ai pas eu la possibilité d'aller à Groix libéré depuis le 10 mai. Je n'y retournerai en permission que le 5 juillet. Là je retrouverai des copains partis en Angleterre dès juin 40 et beaucoup d'autres qui ont combattu sur tous les fronts.

Démobilisé en octobre 45, je quitterai la région de Châteauroux où cantonne notre division avant que celle-ci aille en Allemagne en occupation.

La Garde d'Honneur des Camarades disparus

LORIENT :

Charles LE BOURVELLEC

... Membre du Bureau départemental de l'A.N.A.C.R., nous a quitté à l'âge de 65 ans.



Ses obsèques ont été célébrées le 21 septembre. Au nom de tous ses camarades, Jean Mabic rappela l'engagement patriotique de Charlot volontaire dès le début de la guerre en octobre 1939.

Interné par les Allemands à Pont-Scorff puis Hennebont à l'automne 1940, il s'évade. C'est dans la région de Malestroit qu'il prendra contact avec la Résistance en 1943.

Il s'engage à fond dans la lutte contre l'occupant. Dénoncé par un "collabo", Charlot est arrêté et interné pendant un mois au printemps 1944.

La lutte reprends aux côtés du Colonel MORICE dont il est l'un des plus courageux compagnons. A la bataille de Saint-Marcel, il est au premier rang. Lieutenant F.F.I. confirmé dans les combats, on le retrouve sur le front de Lorient. Il est toujours volontaire pour les missions périlleuses ; c'est ainsi que le 5 septembre 44, il est sérieusement blessé au cours d'une opération de commando.

Il était titulaire de la croix de guerre, de la médaille C.V.R., de la croix du combattant volontaire 39/45, de la croix du passeur, de la médaille d'Europe pour la Paix.

A son épouse Renée, dévouée membre du bureau, à ses enfants et à toute la famille nous présentons nos condoléances les plus sincères.

Elise JUGUET



Membre du bureau du comité de Lorient-Lanester, Elise est décédée à l'âge de 65 ans.

Nous perdons une courageuse compagne de combat contre l'occupant, une amie fidèle et dévouée.

Réfugiée à Berné avec sa famille, notre camarade entre dans la Résistance le 15 juin 1943, sous le pseudonyme de "Dominique". Elle est affectée à l'Etat-major d'une compagnie F.T.P. du bataillon Jim et Michel, accomplissant des missions de liaison très dangereuses.

Lors du débarquement du 6 juin 1944, elle participe à la mobilisation de l'unité et continue ses actions de liaison.

Dans la nuit du 7 au 8 juin "Dominique" échappe de peu à l'arrestation à Berné. Ses compagnons de combat se souviennent de son admirable courage.

Elle était titulaire de la croix du combattant, de la croix du combattant volontaire de la Résistance.

Chef de service à la mairie de Lorient, Elise était unanimement estimée.

En rappelant son action dans la Résistance, Jean Mabic conclut : "on ne glorifiera jamais assez le rôle des femmes dans la lutte pour chasser l'occupant pendant cette terrible époque où les patriotes étaient traqués par les Allemands et la milice".

L'A.N.A.C.R. présente à la famille d'Elise ses sincères condoléances.

LORIENT - LANESTER :

Au cours de l'année 1985, des camarades nous ont quitté.

- Lucien LE BOULCH, directeur d'école en retraite, ancien adjoint au maire de Lanester, ancien président du Foyer Laïque.
- André BOTSCAZO de Lanester, victime d'un accident de la circulation au Pont du Bonhomme.
- Joachim GUEHENNEC de Lanester.
- Auguste LE ROUX, ancien ouvrier de l'arsenal.
- Louis LE GUERNEVE, photographe très connu à Lorient.
- Ernest KOPP de Gestel.

"Ami Entends-Tu" et l'A.N.A.C.R. présentent leurs condoléances aux familles.

Maurice CHENAILLER



Le 19 mars 1944, la police allemande cerne la maison Chenailler. Le colonel MORICE ne voyant pas le linge blanc à la fenêtre s'en va à Bréhan-Loudéac pendant que Mme Chenailler avec sang froid brûle de vieux papiers parmi lesquels un message de Marinette, agent de liaison.

Madame Chenailler avec ses deux fils, Maurice et Jacques sont hébergés chez M. Gabriel Perrotin à Bréhellin en Sérent ; puis M. Perrotin leur trouve une maison inhabitée au village de la Folliette, d'où vers Guillac, Maurice âgé de 16 ans, ravitaillait les S.A.S. radios. Au cours d'une attaque, les Allemands, accompagnés d'un collaborateur, ouvraient le feu sur les radios.

Maurice alors récupérait pendant le combat l'appareil émetteur-récepteur.

Titulaire de la C.C. et de la C.V.R., il nous quittait le 18 avril 1985. De nombreux amis de l'A.N.A.C.R. étaient aux côtés de la famille dans cette douloureuse épreuve.

SOUSCRIVEZ !

La carte ci-dessous est à votre disposition à l'A.N.A.C.R.

PASSEZ COMMANDE !

Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance

Le Comité Départemental du Rhône agit pour défendre l'honneur de la Résistance dans l'affaire BARBIE

Nous devons les aider :

VERSEMENT DE SOLIDARITÉ : 10 F

NOM :

N° 005829

Département :

La Garde d'Honneur...

PONTIVY :

Cinq adhérents de la section de Pontivy sont décédés au cours de l'année 1985.

Roger LE BOUQUIN

Décédé le 26 mars, à l'âge de 60 ans, adhérent de la section de Pontivy, ancien des maquis du Centre ; croix du combattant.

Léon MOUËLLIC

Décédé le 13 mai, à l'âge de 63 ans. Secrétaire adjoint du bureau de la section. Résistant - S.T.O. - Evadé de Groix.

Ferdinand LE BELLER

Décédé le 7 juin, à l'âge de 64 ans. Porte-drapeau de la section de Pontivy. Ancien combattant (Poche de Lorient). Croix du combattant.

Georges BACON

Décédé le 29 octobre, âgé de 71 ans. Membre du bureau de la section de Pontivy. Croix du combattant et combattant d'outre-mer.

Jos BOUSSEAU

Décédé le 21 novembre, à l'âge de 65 ans. Croix du combattant.



Roger LE BOUQUIN



Georges BACON



Léon MOUËLLIC

Leur souvenir restera gravé dans nos cœurs.

Nous présentons aux familles de tous nos camarades, nos sincères condoléances.

Louis LE BEC ancien maire de Ploërdut

Une foule nombreuse a conduit Louis LE BEC à sa dernière demeure. Une délégation de l'A.N.A.C.R. assistait aux obsèques.

Originaire de Guiscriff, notre ami s'était installé à Ploërdut dont il devint le premier magistrat, mandat qu'il exerça pendant plus de 30 ans.

Directeur d'école en retraite, Louis LE BEC faisait encore partie du conseil municipal lorsqu'il s'est éteint à l'âge de 84 ans. Jean Dinahet a rappelé le passé de résistant de notre ami qui avait été promu dans l'ordre de la Légion d'Honneur.

Fidèle adhérent de l'A.N.A.C.R., il en fut le vice-président départemental. Le bureau et "Ami Entends-Tu" présentent leurs sincères condoléances à la famille.

40 ans déjà !

ÉMOUVANTES RETROUVAILLES



A l'initiative de Jean BREZULIER, ce qui est normal puisque déjà en 1944, lorsqu'il était résistant, il assurait la liaison, les anciens du Bataillon Koëning (ceux qui ont pu être touchés) étaient conviés le dimanche 21 octobre à Langonnet, où les attendait une émouvante cérémonie au monument aux morts et les agapes des retrouvailles.

Ils étaient une bonne centaine, ceux de BALARIN et surtout ceux de Charles LE BRIS. Tout ce petit monde avait évidemment parcouru depuis, près d'un demi-siècle ; mais bien qu'ayant tronqué leur appellation de la Résistance contre leur nom véritable, à quelques exceptions près, ils se sont reconnus spontanément. La mémoire enregistre d'une façon indélébile les souvenirs presque juvéniles et, soixanténaires pour la plupart, ils se sont remémorés aisément les bons et les mauvais souvenirs de ces moments inoubliables.

Ceux de Ty-Glass, de Mellionec, de Ste-Tréphine, de Kerguit Moëlan, de la Pie, de Nostang, de Rostrenen, de Lézardrieux, ne tarissaient pas d'histoires drôles ou pas drôles du tout, mais qui avec le temps ont retrouvé un nouvel éclat.

Les disparus n'ont pas été oubliés dans cette revue de souvenirs, et il suffisait d'observer la gravité des visages des participants lors de la minute de silence au monument aux morts pour en être convaincu.

Les langues se délièrent encore un peu plus au cours du Banquet où Yves, un ancien du groupe BALARIN et Julienne son épouse, n'étaient pas surpassés pour satisfaire tous ces braves. Un émouvant chant des résistants a clôturé cette journée inoubliable que d'un commun accord les présents ont demandé de renouveler.

Une note internationale flottait également au-dessus de cette assistance, ainsi l'ami PENGLOAN, vice-président de l'A.N.A.C.R. à Gourin et ancien président des bretons de New-York, donna lecture d'un lettre du colonel Vohn Reybold de Philadelphie qui commandait en 44 la 15e Cavalry Group de char pendant l'invasion de Lézardrieux où nous avons fait 2.000 prisonniers.

Commentaire de Jean LE BOMIN "CHRISTIAN"
Inspecteur des Impôts à Lorient pas encore à la retraite n'ayant que 17 ans en 44.

Les moins de 20 ans DÉCORÉS

La croix du combattant a été attribuée à 19 Morbihannais anciens combattants de moins de 20 ans :

Jean Moisan et Fernand Le Port, de Baden ; Gilles Marrot, de Riantec ; Claude Zomer et Jean Bellavary, de Lorient ; Paul Nayl, de Josselin ; Claude Joubier, de Pontivy ; Joseph Le Quintrec, Lucien Le Boulaire, Joseph Le Boulaire et Guillaume Ropert, de Plescop ; André Martin, de Trédion ; Lucien Bouille, de Vannes ; Alphonse Nicolazic, de Ploërmel ; Raymond Le Goff, d'Auray ; Francis Fourche, de Guer et Marcel Alcaraz, de Ploeren ; Roland Sauvage, de Lorient et Roger Rosso, de Bubry.

Pierre GARNIEL décoré à l'Ambassade Soviétique

Le 1er juillet dernier, à l'Ambassade soviétique à Paris, notre camarade Pierre GARNIEL de Plœmeur, porte-drapeau du comité de Lorient, a été décoré par M. l'Ambassadeur d'U.R.S.S. en personne, de la médaille commémorative du 40^e anniversaire de la Libération et de la Victoire.

Dix résistants français ont été décorés, au cours d'une amicale cérémonie, dont le colonel ROL-TANGUY.

Pierre GARNIEL était accompagné de Jean MABIC.

Nous félicitons vivement Pierrot pour cette distinction. Il est déjà titulaire de la médaille militaire, de la croix du combattant de la guerre 39/45, de la croix de guerre ...

Rappelons que sur le front d'Hennebont-Lorient, Pierre GARNIEL était chef de section et qu'il avait sous ses ordres 18 soldats soviétiques. Deux d'entre-eux morts au combat sont inhumés au cimetière d'Hennebont où chaque année se déroule une cérémonie en présence des représentants de l'ambassade, ainsi qu'à Lochrist où repose un autre soldat de l'armée rouge.



NOTRE PHOTO : Pierre Garniel en compagnie du colonel ROL-TANGUY, chef des F.F.I. d'Ile de France ; André TOLLET, président du comité parisien de Libération ; notre camarade et président d'honneur, Robert Vollet assistait à la cérémonie.

Les Nouvelles Maisons

PAVILLON TEMOIN
LE WEEK-END
ou sur rendez-vous

le foyer
d'ARMOR

BON POUR UNE
DEMANDE DE
FINANCEMENT
GRATUITE
ET PERSONNALISÉE SUR
NOS OPÉRATIONS EN COURS

APPARTEMENTS

A Lorient

PAVILLONS

sur terrains viabilisés

Lorient

Plœmeur

Quéven

Lanester

Hennebont

Quimperlé

Nom:

Prénom:

Adresse:

N° de tél.:

B.P. 363 - 21, rue Jules Legrand - 56107 LORIENT Cedex - Tél. 97 64.59.96



CROISSANTS STATION SERVICE CARTE BLEUE CLES MINUTE

CONCORDE AS-ECO

HYPERMARCHÉ

Cours de Chazelles
LORIENT

Sans interruption, de 9 h à 20 h du lundi au samedi ; 9 h à 19 h 30 le samedi

vosre quotidien du matin

LA LIBERTÉ
de Morbihan

8, rue Clairambault, LORIENT

Téléphone 97.21.10.18

Transports GOULIAS Frères

LOCATION PELLETEUSES ET CHARGEURS

Rue Gérard-Philippe - LANESTER ☎ 97.64.52.54

Sur le Blavet, dans un site touristique de Bretagne

HOTEL DE LA VALLÉE

CAFE — RESTAURANT — BAR

CONFORT

TERRASSE

Léon QUILLERE

56 SAINT-NICOLAS-DES-EAUX

☎ 97.51.81.04



LES VINS "ARCIBIA"

VINS DE TOUTES PROVENANCES

L'AMBIANCE DE LA PROPRIETE

N. LE TEXIER

Négociant - Eleveur

LANESTER

☎ 97.76.04.12

Pour tous vos imprimés ...

imprimerie

louis gautier

54, rue Jean-Jaurès, LANESTER

☎ 97.76.16.20

Noces - Soirées - Réveillons ...

Salle HELLEGOUARCH

(300 personnes)

3, rue F.-Le Bail 56850 CAUDAN ☎ 97.05.70.22

— Repas ouvriers - Ouvert tous les jours —

Pour profiter de votre terrasse toute l'année et économiser de l'énergie, avez-vous pensé à

LA VÉRANDA

adressez-vous à un ALUMINIER TECHNAL :

S.A.R.L. ANNEZO

MENUISERIE ALUMINIUM

Z.I. Lann-Sévelin 56850 CAUDAN ☎ 97.76.15.33

Spécialiste des fenêtres, baies, double-fenêtres
portes d'entrée, vérandas, volets, portes de garage

DEVIS GRATUIT IMMEDIAT

Les
Plus Belles
Fleurs
INTERFLORA



G. POIDEVINEAU

12, place Alsace-Lorraine
LORIENT

S.A.R.L. Succ.
☎ 97.21.05.56

VENTE A MARGE REDUITE

SAVICA
CHAUSSURES

Deux points de vente à LORIENT :

14, rue Poissonnière

☎ 97.21.14.37

28, bd Franchet-d'Espérey

☎ 97.64.45.41

LE BON SENS
GAGNE DU TERRAIN



à LANESTER

Avenue François-Billoux - ☎ 97.76.11.05

156, rue Jean-Jaurès - ☎ 97.76.16.19

à CAUDAN

31, rue du Muguet - ☎ 97.05.72.11

LE BON SENS PRÈS DE CHEZ VOUS

CHAUFFAGE - SERVICE

Entretien - Rénovation de chaufferie - Livraison de fuel et lubrifiants

Èts LE TEUFF et Fils

56850 CAUDAN - Tél. 97.76.00.97



SPÉCIALITÉS BRETONNES
GARANTIES PUR BEURRE

QUATRE QUARTS
GATEAUX BRETONS
GALETTES FINES
— KATE MAD —

Bank Populaire
Bretagne Atlantique
La banque coopérative régionale

La Banque de bon conseil pour l'Épargnant
présente partout où ses clients ont besoin d'elle

A votre service à LORIENT :

12, Cours de la Bôve - ☎ 97.21.21.17

176, rue de Belgique - ☎ 97.83.02.62

1, rue Maréchal-Joffre - ☎ 97.36.28.96



MOBILIER DE FRANCE

MOYSAN

VANNES - Centre Commercial CONTINENT

HENNEBONT - 95, avenue de la République

QUIMPERLE - Angle rue Thiers - rue Mellac

La Publicité contribue à la parution
d'« AMI ENTENDS-TU... »
un moyen de défendre votre journal !
Réservez vos achats
à nos annonceurs !

Imp. L. Gautier, Lanester